



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Séance du 2 octobre 2020

Installation

de Michel Roussin en qualité de Membre titulaire de la 2^{ème} section
au siège de Bernard Vinay
par SE M. Jean-Marc Simon, Membre titulaire de la 3^{ème} section - ASOM

Discours de M. Michel Roussin

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Chères Consœurs,
Chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Il est de tradition que l'Académicien reçu devant cette assemblée remercie ses nouveaux Consœurs et Confrères.

Quand la nouvelle de mon élection m'est parvenue à Rabat où je participais à une énième conférence sur les relations économiques entre le Royaume et la France, j'ai ressenti une vive émotion.

Celle de la reconnaissance d'abord et une sorte d'appréhension en pensant à la mission qui, je le sais maintenant, est la nôtre, celle définie si précisément par notre devise : « Savoir, comprendre, respecter, aimer »

Non, vous n'avez pas l'allure ni le mystère d'une société secrète. Lorsqu'il vous arrive de parler de notre Académie, on pourrait croire qu'il s'agit d'un club où des habitués viennent s'entretenir de questions diverses.

En fait, votre ambition, votre règle est de former un corps savant qui se veut la mémoire d'un pan de notre histoire contemporaine, celle du rôle de notre pays dans ce monde d'Outre-Mer mais aussi de participer et d'aider à l'évolution et au développement de ce monde.

Je dois l'avouer, j'ai ressenti ensuite une fierté de rejoindre une communauté tournée vers l'avenir où règne l'esprit de tolérance et de liberté, cela a rappelé au gaulliste que je suis le compagnonnage.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Vous me permettez de remercier Jean-Marc Simon pour la présentation très obligeante de l'impétrant.

Je dois rappeler ici l'amitié qui nous lie depuis les années 1970 ; Jean-Marc Simon assurait la liaison entre le Quai d'Orsay et le SDCE dirigé à l'époque par Alexandre de Marenches dont j'étais le directeur de cabinet.

Nous avons ensuite exercé nos responsabilités chacun dans son domaine sans jamais interrompre nos relations.

Alors qu'il était en poste en Iran, il est venu me rejoindre en 1993 au Ministère de la Coopération pour assurer la relation avec le Quai d'Orsay pour accompagner l'action du Ministre avec la complicité de Jean-Marc de la Sablière, notre tuteur aux Affaires étrangères.

Jean-Marc Simon est l'un de nos plus avisés connaisseurs de l'Afrique aujourd'hui.

S'il avait un étendard, on pourrait y lire : Almandin, Epervier, Aramis, Manta, Licorne, Turquoise, Amarilys, toutes ces opérations qu'il a suivies.

On peut ajouter la dévaluation du franc CFA, « thérapie de choc » comme il l'a défini lui-même.

Il a été l'homme des actions diplomatiques les plus délicates et l'un de ceux qui ont œuvré pour que la France exerce son influence pour la libération de Nelson Mandela.

Il assurera ensuite la charge de Directeur de cabinet sous l'autorité de mes successeur Bernard Debré et Jacques Godfrain avant de rejoindre comme Ambassadeur les postes diplomatiques les plus importants du Continent africain. Il est consulté hier comme aujourd'hui par les collaborateurs des Présidents de la République en charge de l'Afrique.

Merci Monsieur l'Ambassadeur.

Nos statuts obligent tout Académicien qui est reçu à prononcer l'éloge de son prédécesseur.

Bernard Vinay auquel j'ai l'honneur de succéder aujourd'hui est né à Hanoï en 1921.

Son enfance sera marquée par cette vie en Indochine où son père Résident au Tonkin, en Cochinchine, Résident-maire de Haiphong, pénétré de culture extrême orientale, apprendra l'Annamite à son fils qui après « colo » et langues O commencera sa carrière en Indochine.

En 1945 il rejoint ce pays colonisé agité par la fièvre nationaliste où la population encadrée, endoctrinée nous rejette.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Il n'assistera pas à la fin de cette guerre où sont engagés 230 000 hommes parmi lesquels 73 800 européens dont un tiers de légionnaires auxquels s'ajoutent les Algériens, les Marocains, les Africains et 108 000 Indochinois.

C'est en 1950, veuf de l'Indochine comme il l'écrira lui-même qu'il rejoindra le corps de l'Inspection de la France d'Outre-Mer, école de rigueur où l'on apprend à dire le Droit sans soucis de pressions d'où qu'elles viennent. Il est en effet un des plus jeunes et des plus prometteurs de l'Inspection.

Dans ce corps, aujourd'hui disparu, il va successivement découvrir, pour y assurer avec succès les missions qui lui seront confiées, l'Afrique, le Pacifique, les Antilles, la Réunion et les terres australes.

Vous me permettrez de m'arrêter quelques instants sur l'Afrique pour rappeler son rôle en Côte d'Ivoire où il participera à l'élaboration du Plan économique, première étape de ce qu'on appellera plus tard le « miracle ivoirien ».

Son sens de la conciliation, de la diplomatie lui seront très utiles dans son rôle de spécialiste incontesté de la Zone Franc, dont le diagnostic économique et financier a toujours impressionné.

Il va collaborer à la structuration et à l'évolution de la Banque des États d'Afrique centrale de 1963 à 1977, nouant avec chacun des États un dialogue sans complexe et sans ambiguïté, respectueux de l'autre comme de nos intérêts propres.

Cette banque qui jouera un rôle essentiel dans le développement économique de l'Afrique.

Bernard Vinay est l'un des premiers d'une lignée dont on mettra un certain temps à reconnaître l'influence sur leur Administration, à s'affranchir du verbiage administratif pour aider efficacement les jeunes états africains indépendants.

Dans l'exercice de ses responsabilités, Bernard Vinay a toujours associé ses interlocuteurs africains aux décisions qu'il préconisait. C'est ainsi qu'il participera à leur côté avec ardeur à la création de la Caisse d'amortissement de la dette.

Bernard Vinay, dans ses missions africaines, s'est toujours appuyé sur 3 principes fondamentaux : confiance, respect, rigueur.

Au-delà de l'évocation de cette carrière exemplaire, je ne peux omettre de rappeler son action au sein de notre Académie.

Toujours engagé dans la deuxième section, il a manifesté un intérêt particulier pour la bonne conservation de notre Bibliothèque, ainsi que des documents scientifiques qui y sont classés.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Sur la période indochinoise, ses archives personnelles, textes de référence, sont aujourd'hui à la disposition des chercheurs.

Très tôt, Bernard Vinay avait compris qu'on était en Indochine dans l'illusion d'une victoire possible alors que les gouvernements successifs refusaient l'idée d'indépendance et même, écrira Pierre Messmer, « d'en prononcer le mot ».

Cette période l'aura profondément marqué.

Cela ne doit pas nous faire oublier ses ouvrages sur la Zone Franc, sur la coopération monétaire.

Il a collaboré à de nombreux ouvrages collectifs en tant que chef de file, en particulier sur l'évolution sur les droits des pays d'Afrique Noire et de la République malgache.

Je ne citerai pas sa participation remarquable à la rédaction de nombreux articles.

Pour ma part, j'ai été plus récemment intéressé par son opinion publiée en juillet 1994 sur les pays de la Zone Franc à l'heure de la dévaluation du CFA.

Il a toujours activement participé aux travaux de l'Académie, toujours attentif à nos études, fidèle auditeur des intervenants lors des séances de travail et critique à ses heures.

« J'ai été consterné de l'exposé qui nous a été fait, trop long. Il faut que l'Académie adopte des règles strictes pour la durée des exposés » écrira-t-il, en évoquant la rigueur.

Certains d'entre vous et non des moindres peuvent témoigner de son influence sur la qualité de vos travaux. Il n'aura de cesse, tant dans ses écrits qu'auprès des chercheurs qui venaient l'interroger, de partager ses convictions en faveur d'une politique de réforme de l'Outre-Mer dont il avait perçu très tôt l'urgence.

Loyauté et respect de tous furent les préceptes de sa vie.

Pour ma part, je vous rassure, suivant son exemple, je m'appliquerai à contribuer, dans la très humble mesure qui m'appartient, aux travaux de l'Académie, respectueux du passé, soucieux de l'avenir et de la notoriété de l'Institution dans cette période qui précède la célébration de son Centenaire.

Je vous remercie.